

Soeur Mary Vincent demanda: "Que dit l'archevêque," et l'agent répondit—Maintenant, était-ce: "Nous tâchons de communiquer avec lui," ou "Je tâche de communiquer avec lui," je ne me rappelle pas exactement; toutefois on cherchait à communiquer avec lui.

Q.—Vous ne vous rappelez pas exactement si l'agent de police a dit: "Nous essayons ou j'essaie de communiquer avec lui," mais en tout cas quelqu'un essayait de le faire? R.—C'est cela, quelqu'un essayait. C'est alors que, m'adressant au P. Mea: "Eh bien! lui dis-je, l'archevêque va sans doute venir vous ordonner de rentrer chez vous." "Qu'il vienne, répliqua le P. Mea, Je serai très heureux de discuter la chose avec Monseigneur." Sur ces entrefaites, le policier sortit de l'automobile, et revint peu après, disant à la Soeur Mary Vincent qui répétait: "Quelle est la décision de l'archevêque?" "Il n'a pas d'ordre à donner, il n'a rien à dire."

M. McCarthy.—Naturellement, je m'oppose à cette partie du témoignage qui incrimine l'archevêque.

Sa Seigneurie (le juge).—C'est compris.

Sa Seigneurie (le juge).—(à la demanderesse—) Vous n'avez pas communiqué vous-même avec l'archevêque? R.—Non, je n'ai pas quitté l'automobile, pas plus d'ailleurs que la Soeur Mary Vincent.

M. Tilley.—Et alors? R.—Le policeman resta quelque temps dans l'automobile et nous parlait de temps en temps, à la Soeur Mary Vincent et à moi. "Ma foi, m'écriai-je, en voilà un joli gâchis! Il n'en faudrait guère plus pour nous faire passer demain, toute ma famille et moi, du côté de l'Eglise protestante Voyons M. Naylon, vous ne devriez pas vous mêler de cette affaire, vous savez bien que je ne suis pas folle." "Je fais, répondit-il, ce qu'on m'a dit de faire; c'est l'archevêque et le chef qui m'ont envoyé." "Et, ajouta la Soeur Mary Vincent, il faut qu'il obéisse comme nous." "Allons, répliquai-je, vous n'allez pas me dire que c'est obéir que d'agir comme vous faites ce soir, il n'y a pas de loi de l'Eglise catholique qui vous force à agir de cette façon." Et me tournant vers M. Naylon: "Sans doute nous faisons des vœux d'obéissance, mais pas pour avilir la religion, et c'est justement ce que fait la Soeur Mary Vincent ce soir."

Q.—Y eut-il encore autre chose? R.—Il me semble qu'on demanda au P. Mea de retourner à la Maison de la Providence. Ma foi! je ne me rappelle pas s'ils le lui ont tous demandé, mais je sais que l'agent de police le pria d'y retourner et de parler encore à la Mère Francis Regis. "Mon Père, dis-je, n'y allez pas, elle ne fera que vous insulter." A ce moment l'agent de police me dit: "Taisez-vous."

Q.—Le P. Mea alla-t-il dans la maison? R.—Oui, mais il n'y resta pas très longtemps. Et la Soeur Mary Magdalene revint aussi de la maison, et me dit: "Soeur Mary Basil, notre Mère désire que vous alliez à la Maison de la Providence. Vous avez prononcé les vœux d'obéissance, vous devez donc vous conformer aux ordres," et elle ajouta: "Quant à vous, P. Mea, vous ne pouvez pas venir, il n'y a pas de place pour vous." Je pris la parole: "En me faisant traîner presque nue par un policeman, comme vous l'avez fait ce soir, vous et la Supérieure générale, à travers les rues de Kingston, vous vous êtes mises vous-mêmes hors de toutes les lois, civiles et ecclésiastiques. Je n'ai donc pas à vous obéir." Le P. Mea dit alors: "Reconduisez-nous au Lac où vous nous avez pris. Retournons-y." "Mais, dit-elle, vous ne pouvez pas retourner au Lac, vous ne pouvez pas y entrer."

Q.—A qui parlait-elle? à vous ou au P. Mea? R.—A tous les deux. Je suppose que c'était surtout pour moi qu'elle parlait, parce qu'on y laisserait vraisemblablement rentrer le P. Mea, mais c'est ce qu'elle a dit: "Vous ne pouvez pas retourner au Lac, car vous ne pouvez pas y entrer." Le P. Mea dit alors: "Et bien! conduisez-nous au 132 de la rue Earl, et le capitaine Daly gardera la Soeur jusqu'au matin. Il nous garderait bien les deux, mais dans tous les cas, il prendra soin de la Soeur." "Mais, vous savez, mon Père, répliqua la Soeur Mary Vincent, notre Soeur a prononcé des vœux, et elle ne peut pas aller demeurer chez des laïques." "Oui, m'écriai-je, j'ai prononcé des vœux pour habiter une maison respectable et décente, mais je n'en ai pas prononcé pour que vous me jetiez dans un asile."